

**CONCOURS D'AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL
QUALIFIE**

16 juin 2004

CAHORS

**SPECIALITE
« BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE
ET RESEAUX DIVERS »**

EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Résolution d'un cas pratique dans la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt, relatif à une situation à laquelle un agent technique territorial qualifié peut être confronté dans l'exercice de ses fonctions (*Durée : 2 heures ; Coefficient : 3*)

CONSIGNES

Les réponses doivent être indiquées sur la copie

Aucun signe distinctif ne doit paraître sur la copie.

Les pages suivantes comportent un sujet et un dossier de plans de 3 pages.

SUJET

QUESTION 1 :

Sur la base des plans joints d'un bâtiment (coupe, plan du rez-de-Chaussée, plan de l'étage, façades), il vous est demandé le métré des travaux suivants :

- *Réfection des revêtements de sols :*

- ☞ surface des carrelages (cuisine, salle de bains, WC),
- ☞ surface des moquettes (chambres),
- ☞ surface des revêtements plastiques (autres pièces),
- ☞ longueur de plinthes (toutes les pièces).

- *Réfection des peintures* (hauteur sous plafond : 2,50 m), on négligera les ouvertures en comptant plein pour vide :

- ☞ surface de peinture glycérophtalique (cuisine, salle de bains, WC, toilettes),
- ☞ nombre de rouleaux papiers peints (rouleaux de 53 cm par 10,05 m) pour l'entrée et les chambres.

QUESTION 2 :

Quelles sont les mesures d'hygiène et de sécurité lorsque vous utilisez :

- ☞ un échafaudage,
- ☞ des produits, des solvants.

QUESTION 3 :

- *On vous propose de repeindre la chambre n°1.*

- ☞ donnez les tâches à réaliser,
- ☞ l'outillage,
- ☞ l'organisation du chantier.

- *Classez chronologiquement les opérations suivantes :* Moquetter, Peindre, Poser du papier peint, Poser du revêtement de sol souple, Poser du carrelage, Poser des plinthes.

Dossier de plans pour effectuer la lecture du projet de construction

— LES FAÇADES

- Façade principale
- Façade arrière
- Pignon gauche
- Pignon droit

— LES PLANS

- Plan du rez-de-chaussée
- Plan de l'étage

— LA COUPE

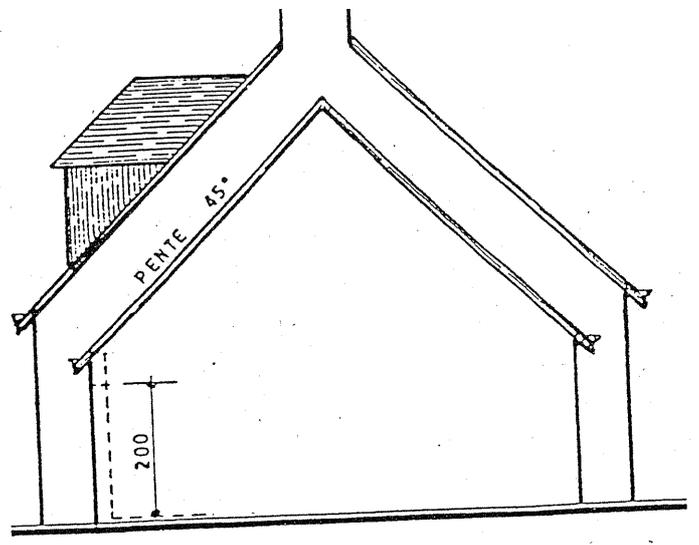
- Coupe schématique AA

▷ Reconnaître* :

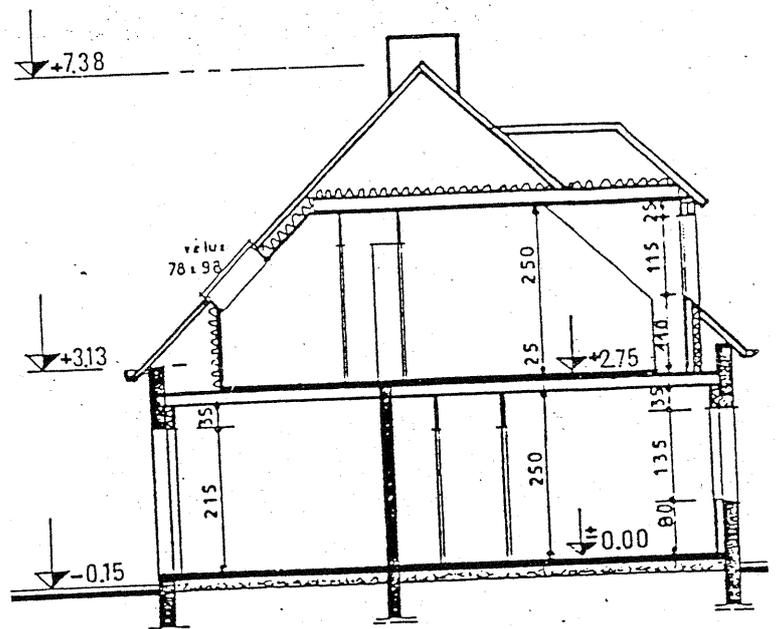
- le pignon droit par décodage :
 - du plan de R.de.Ch.,
 - du plan de l'étage,
 - de la façade principale ;
- le pignon gauche par examen des mêmes documents.

▷ Examiner d'abord sur le plan du R.de.Ch. le mode de représentation :

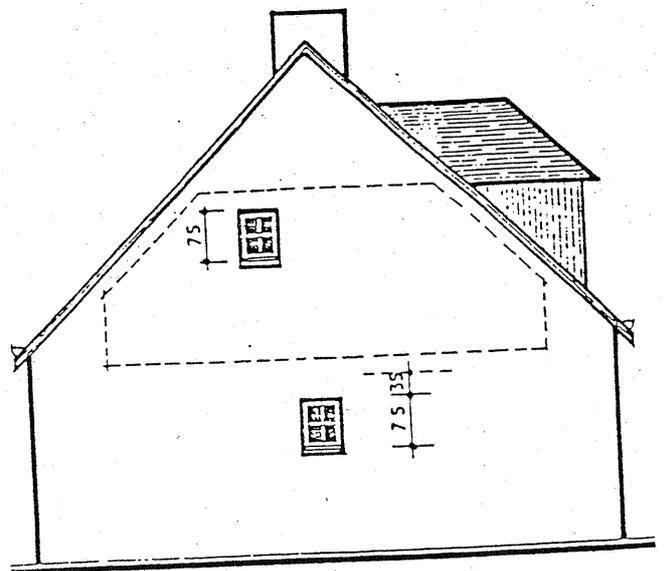
- de l'escalier,
- du conduit de fumée du séjour et ensuite sur le plan de l'étage.



— PIGNON DROIT —



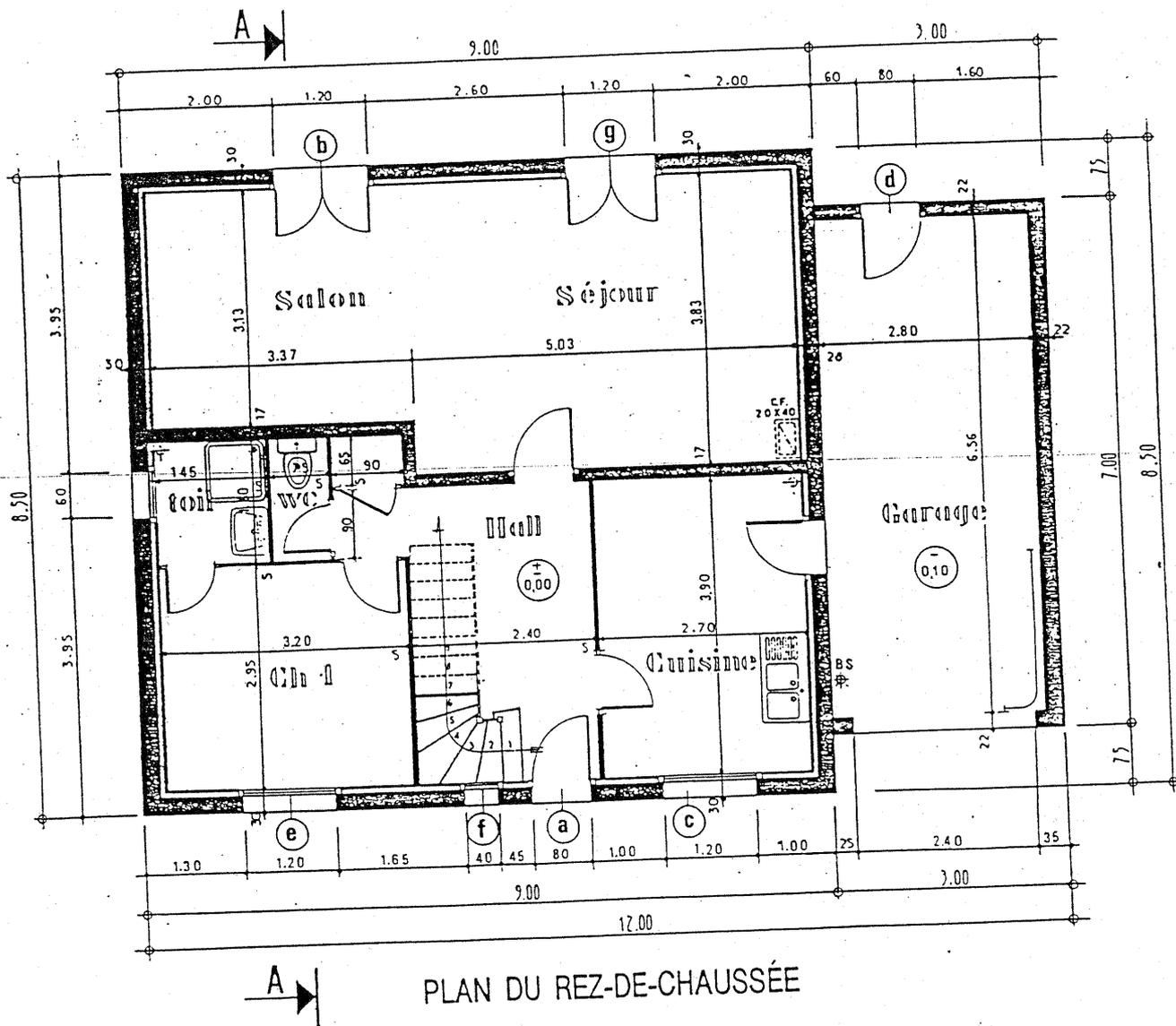
— COUPE SCHÉMATIQUE AA —



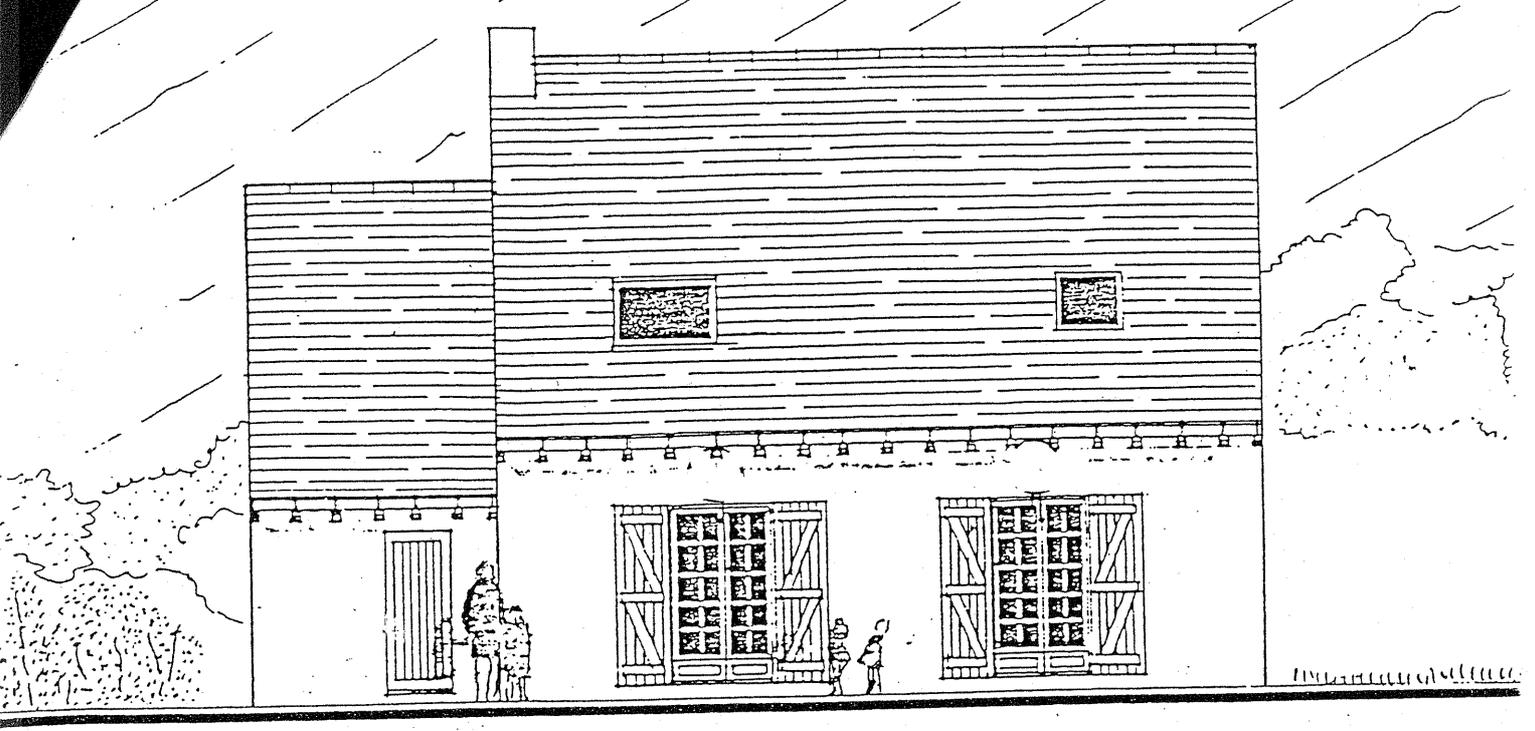
— PIGNON GAUCHE —



FAÇADE PRINCIPALE



SAPHIR



FAÇADE ARRIÈRE

